


LE ZWIN REVIT ! ZWIN TIDAL AREA RESTORATION





Colophon

Ce bulletin d'information fait partie du projet de réhabilitation du milieu naturel LIFE+ ZTAR. Il a pour objectif d'informer les responsables politiques et personnes impliquées dans la conservation de la nature des résultats du projet Life+ ZTAR. Quels étaient les objectifs de ce projet ? Quels en sont les résultats ? Comment a-t-on procédé ? Ce bulletin d'information est disponible en quatre langues (anglais, français, allemand et néerlandais). Il peut être obtenu sur demande à l'adresse e-mail suivante : wvl.anb@vlaanderen.be

Rédaction

Agentschap voor Natuur en Bos et province de Zélande : Stijn Loose, Piet Lozie, Reinhardt Strubbe, Hannah Van Nieuwenhuyse, Regine Vanallemeersch, Monique Ekkebus et Eva Haverkorn

Graphisme

Cayman

Date de sortie

Mars 2017

Éditeur responsable

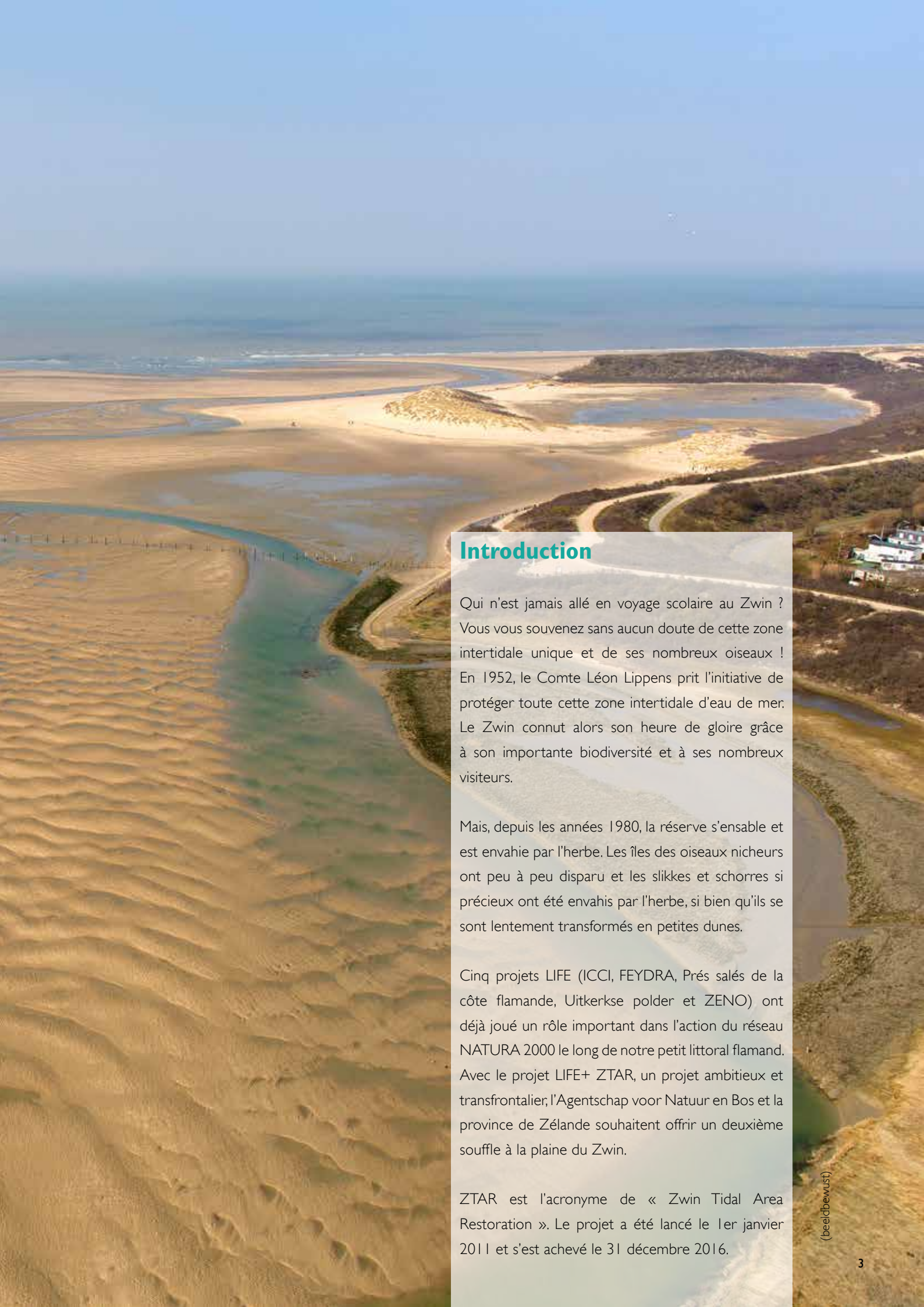
Marleen Evenepoel

Administrateur général

Avenue du Roi Albert II 20 boîte 8,
1000 Bruxelles

Photo de couverture :

élargissement et approfondissement du chenal du Zwin
toont.be



Introduction

Qui n'est jamais allé en voyage scolaire au Zwin ? Vous vous souvenez sans aucun doute de cette zone intertidale unique et de ses nombreux oiseaux ! En 1952, le Comte Léon Lippens prit l'initiative de protéger toute cette zone intertidale d'eau de mer. Le Zwin connut alors son heure de gloire grâce à son importante biodiversité et à ses nombreux visiteurs.

Mais, depuis les années 1980, la réserve s'ensable et est envahie par l'herbe. Les îles des oiseaux nicheurs ont peu à peu disparu et les slikkes et schorres si précieux ont été envahis par l'herbe, si bien qu'ils se sont lentement transformés en petites dunes.

Cinq projets LIFE (ICCI, FEYDRA, Prés salés de la côte flamande, Uitkerkse polder et ZENO) ont déjà joué un rôle important dans l'action du réseau NATURA 2000 le long de notre petit littoral flamand. Avec le projet LIFE+ ZTAR, un projet ambitieux et transfrontalier, l'Agentschap voor Natuur en Bos et la province de Zélande souhaitent offrir un deuxième souffle à la plaine du Zwin.

ZTAR est l'acronyme de « Zwin Tidal Area Restoration ». Le projet a été lancé le 1er janvier 2011 et s'est achevé le 31 décembre 2016.



Le Zwin avant ZTAR

Le Zwin : une zone intertidale transfrontalière

Le Zwin fait partie des dunes côtières d'Europe du Nord-Ouest et s'étend sur environ 213 hectares. La réserve se compose d'une partie flamande et d'une partie néerlandaise. Environ 180 hectares se situent sur le territoire belge (commune de Knokke-Heist) et 33 hectares sur le territoire néerlandais (commune de Sluis).

Cette réserve naturelle s'étend sur environ 2,3 kilomètres le long de la côte et est entourée de dunes et d'une digue surélevée (la Digue internationale) construite en 1872. À hauteur de la frontière avec les Pays-Bas, une trouée naturelle coupe la rangée de dunes sur une longueur d'environ 250 m. C'est par cette trouée, ou plutôt par ce chenal, que l'eau de la mer du Nord afflue à marée haute dans la réserve naturelle du Zwin. La quantité d'eau dépend de la marée et de la direction du vent. Le chenal du Zwin se ramifie dans le parc en ruisselets par lesquels l'eau salée s'infiltré dans le parc naturel. L'eau se retire ensuite à marée basse. C'est pour cette raison que le Zwin est considéré comme un estran.

(Misjel Decléer)

Grâce à l'afflux journalier d'eau salée, la zone peut se prévaloir d'une faune et d'une flore que l'on ne trouve presque nulle part ailleurs sur le littoral belge et néerlandais. L'eau salée crée un biotope absolument unique : les slikkes et les schorres. Les criques et marais salés, les dunes à différents stades de formation et les prés-salés et dunes typiques créent en outre une mosaïque variée de paysages.

La réserve naturelle du Zwin est composée du Zwin Natuurpark, des prés du Zwin et de la réserve naturelle des dunes et polders du Zwin. Entre 2006 et 2010, l'Agentschap voor Natuur en Bos a rétabli dans cette dernière zone le biotope typique des dunes grâce au projet européen LIFE ZENO. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur www.natuurenbos.be/zwinduinen.

Au niveau européen, le Zwin forme un maillon indispensable du réseau Natura 2000 des zones naturelles européennes (www.natura2000.vlaanderen.be et www.natura2000.nl). Avec le programme Natura 2000, l'Europe a pour objectif de mettre un frein au déclin de la nature. Le Zwin fait partie à la fois de la Zone de protection spéciale « Le Zwin » (Directive européenne 79/409/CEE concernant les oiseaux) et de la Zone de protection spéciale « Zones dunaires y compris les bouches de l'Yser et le Zwin » (Directive européenne 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels).



Sterne et ses petits

(Misjel Decléer)



(Misjel Decler)

Lavande de mer sur le schorre

Du côté néerlandais, le « Aanwijzingsbesluit Zwin- en Kievittepolder » a désigné le Zwin comme étant une zone de protection spéciale sous la directive Habitat et Oiseaux. La réserve est également désignée comme zone Natura 2000 Zwin et polder Kievitte, et doit dès lors respecter des objectifs de conservation du site. Aux Pays-Bas, l'extension du Zwin est également considérée provisoirement comme zone Natura 2000.

Ces zones de protection spéciales (ou ZPS) sont conçues pour offrir une chance aux espèces et habitats européens protégés de survivre durablement afin de conserver et de renforcer la biodiversité européenne.



(Misjel Decler)



(toont.be)

Une nouvelle digue et un nouveau pont d'accès



Histoire de la Plaine du Zwin

La naissance du chenal du Zwin remonte au 12^e siècle, lorsqu'une super-tempête creusa un trou dans la chaîne de dunes de l'époque. Cette percée de la mer a engendré la naissance d'un chenal qui s'étendait, via Sluis, jusqu'à l'actuelle ville de Damme. Ce chenal a permis à la mer d'arriver jusqu'à Bruges ; la ville a alors connu une expansion importante, notamment via le commerce des draps.

D'importants travaux de poldérisation ont alors démarré immédiatement afin de regagner les territoires perdus sur la mer. La superficie laissée à l'influence des marées diminua à vue d'œil. De ce fait, la dynamique du système des marées diminua également, ce qui engendra un ensablement qui réduisit encore plus le chenal du Zwin (tant en largeur, qu'en profondeur). Le tout eut d'importantes conséquences économiques pour les villes de Bruges et Damme.

Comme en attestent les cartes établies par Mercator au 16^e siècle et par le Comte de Ferraris au 18^e siècle, la superficie des zones de marée fut encore réduite au fil des années par la poldérisation et par l'ensablement

associé. En 1872, la Digue internationale fut construite autour de ce qu'il restait de l'estran afin de maintenir définitivement la mer à l'écart des terres. C'est ainsi que le Zwin a pris sa forme actuelle et sa superficie et s'est développé en une réserve naturelle étonnante. La Commission internationale du Zwin, composée de représentants des différentes parties impliquées de la Flandre-Occidentale et de la Zélande, fut fondée en 1949. En 1952, l'estran devint une réserve naturelle privée, fondée par le Comte Léon Lippens, ce qui permit de préserver cette nature unique. Un parc ornithologique fut également construit : les visiteurs étaient ainsi en contact étroit avec différentes espèces d'oiseaux typiques de la zone située au-delà de la digue.

Depuis les années 1980, les valeurs naturelles et par conséquent le nombre de visiteurs ont à nouveau fortement chuté. Différents facteurs en sont la cause. De par l'ensablement croissant, les slikkes et schorres furent moins souvent mouillés par la marée.

Le chenal du Zwin devint de plus en plus petit et moins profond. Par conséquent, de moins en moins d'eau y



Scan d'une photo en noir et blanc représentant un berger et son troupeau dans le Zwin, vraisemblablement peu de temps après la Deuxième Guerre mondiale. D'après l'étude ethnoécologique menée par Zwaenepoel & Vandamme en 2014, il apparaît qu'il s'agit ici du berger Gustaaf Voet, en route pour le Zwin avec le troupeau de la ferme Vandepitte située à Knokke. Gustaaf Voet était en effet berger chez les Vandepitte entre 1932 et 1945.

pénétrait. Les slikkes et schorres furent ensablés et se transformèrent en monotones chiendents du littoral. Tempêtes et érosion donnèrent ensuite vie à un nouveau chenal. Via un canal creusé déjà existant, ce chenal permit d'établir une connexion directe avec la nappe d'eau salée occidentale. Mais cela posa problème : en effet, afin de conserver un certain nombre d'îles de reproduction pour les oiseaux, le niveau d'eau de cette zone était maintenu artificiellement à un niveau élevé par l'intermédiaire d'un barrage à clapet. L'eau affluait par le barrage à marée haute, mais ne pouvait pas ressortir à marée basse. De grands étangs se sont alors formés, avec de petites îles. Le nouveau chenal apparut au Nord contournait le barrage. L'eau ne stagnait donc plus dans cette zone. Au fil des années, différentes tentatives de reboucher le chenal ont été entreprises, mais celui-ci s'est toujours reformé par la suite.

En 2003, après de nombreux travaux préparatoires, la Commission internationale du Zwin formula différentes mesures d'aménagement afin de réhabiliter le Zwin de manière durable. La recommandation principale en était l'extension du Zwin avec une partie du polder

Willem-Léopold. Cette recommandation se trouve à la base de l'extension du Zwin entamée depuis 2016 et dont les préparatifs ont été lancés en 2005 par la Convention Flandre-Pays-Bas.

L'extension du Zwin fut également reprise dans la Vision à long terme pour l'estuaire de l'Escaut 2030 (approuvée en 2002) afin de contribuer aux objectifs de conservation de la Flandre et des Pays-Bas. Elle fut également intégrée au Schéma de développement 2010 pour l'estuaire de l'Escaut, dans lequel les deux pays ont décidé que l'estuaire de l'Escaut doit être un lieu sûr, accessible et naturel. Le projet du Zwin contribue ainsi à une réhabilitation durable de l'estuaire de l'Escaut.

En 2006, la Compagnie Le Zoute décida de vendre le Zwin. La plaine du Zwin fut achetée par l'Agentschap voor Natuur en Bos du gouvernement flamand. Le parc ornithologique est quant à lui tombé entre les mains de la province de Flandre occidentale. Du côté des Pays-Bas, ce sont le « Nederlandse Staat » et le « Stichting Het Zeeuwse Landschap » qui en sont respectivement propriétaire et gestionnaire.

Une collaboration transfrontalière

L'extension du Zwin est un projet transfrontalier complexe, conduit par la Vlaams-Nederlandse Scheldecommissie (Commission flamande-néerlandaise de l'Escaut - VNSC). Du côté flamand, ce sont l'Agentschap voor Maritieme Dienstverlening en Kust et l'Agentschap voor Natuur en Bos du gouvernement flamand qui sont en charge du projet d'extension du Zwin. Du côté néerlandais, c'est la province de Zélande. Les Pays-Bas et la Flandre se concertent et harmonisent leurs décisions lors d'un point mensuel sur l'état d'avancement, au cours duquel les trois responsables s'assoient autour de la table avec le VNSC et le ministère néerlandais de l'Économie. D'un point de vue administratif, c'est la Commission Internationale Zwin qui donne son approbation.

Comme défini dans l'accord-cadre pour le Zwin, la Vlaamse Milieumaatschappij (VMM), la Vlaamse Landmaatschappij (VLM) et le Oostkustpolder sont également partenaires du projet. Ils coordonnent les

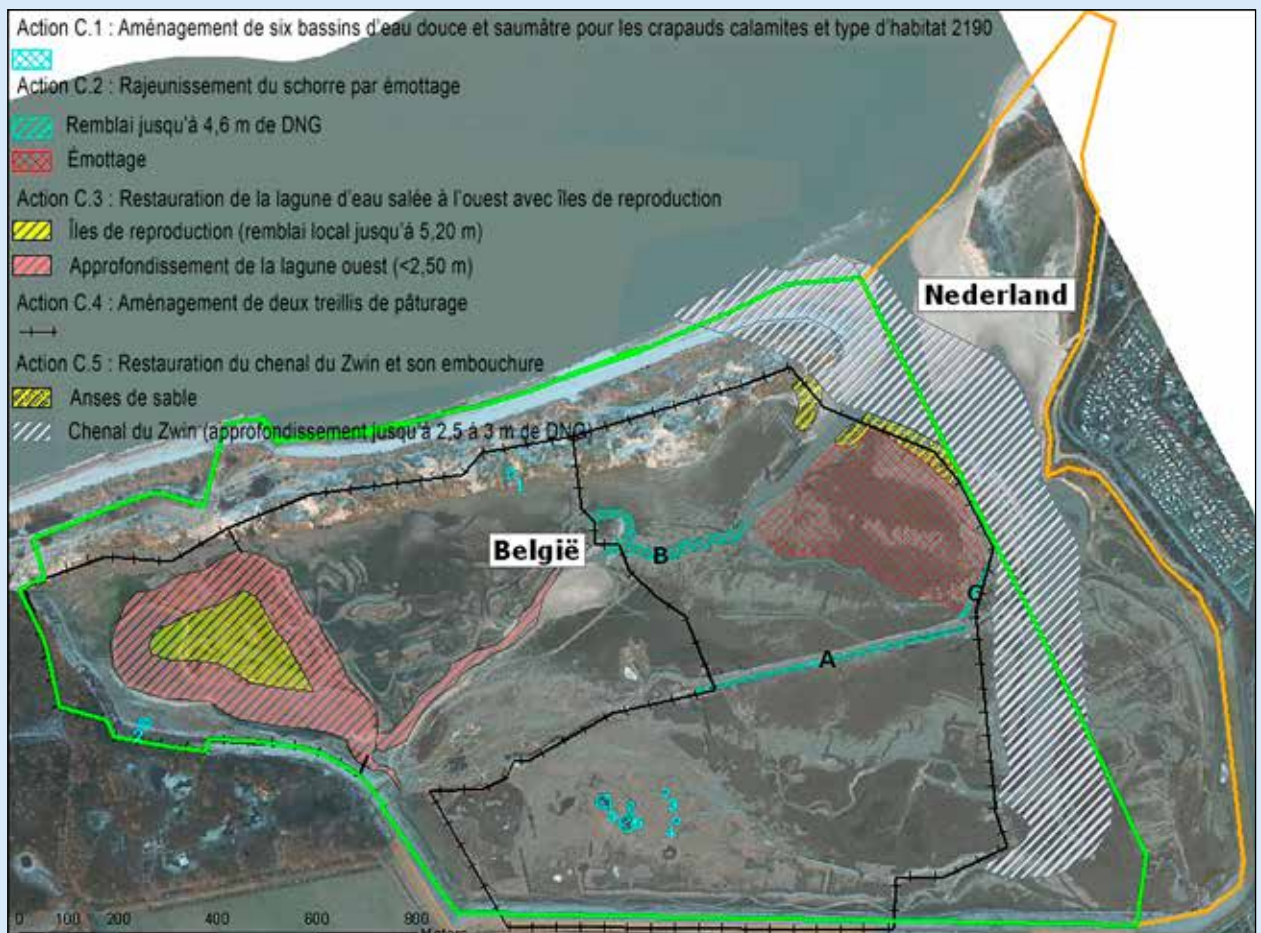
politiques agricoles d'accompagnement et travaillent à l'écoulement des eaux dans les environs du Zwin. Ils sont assistés par 7 organisations : la Fondation « Het Zeeuwse Landschap », la « Waterschap Scheldestromen », le ministère néerlandais de l'Économie, le « Rijkswaterstaat », la Province de Flandre occidentale, la commune de Knokke-Heist et la commune de Sluis. Elles jouent un rôle crucial dans l'avenir durable et magnifique de la région du Zwin.

Du côté flamand, le Zwin est géré par l'Agentschap voor Natuur en Bos et du côté néerlandais, par la Fondation « Zeeuws Landschap ».



(Piet Lozié)

Les différentes actions du projet de réhabilitation du milieu naturel LIFE+ ZTAR



Objectifs du projet

La menace qui planait sur le Zwin était claire : avec l'ensablement du chenal, qui relie la réserve naturelle à la mer du Nord, les précieux slikkes et schorres, ainsi que certains animaux et plantes spécifiques qui s'y trouvent dans leur site naturel, disparaissaient.

Ce projet avait pour principal objectif de réhabiliter un certain nombre de types d'habitat importants et d'augmenter la dynamique naturelle du système. Différents travaux de réhabilitation ont ensuite visé à faire revenir au Zwin plusieurs espèces protégées au niveau européen comme la sterne naine, la sterne pierregarin et l'avocette pour qu'elles s'y reproduisent à nouveau.



(Piet Lozie)

Autre objectif : la communication avec les visiteurs et les riverains et l'échange des connaissances et expériences acquises avec les gestionnaires européens de la nature. Réunions d'information, expositions, brochures, site web, panneaux de chantier et conférence internationale ont permis d'informer un large public sur l'importance du Zwin et sur les travaux de réhabilitation. Le Zwin est une réserve naturelle très connue, visitée par un grand nombre de personnes. C'est pourquoi l'accessibilité et les divertissements du site ont été évalués via la création d'un plan de gestion pour la région. Le défi consistait à permettre au plus grand nombre de personnes de visiter le Zwin tout en réhabilitant et en conservant une nature européenne de premier plan.

Après les travaux, la gestion durable de la nature devint la priorité. Au cours du projet ZTAR, un plan de gestion fut établi pour la partie flamande, plan qui s'inscrivait dans la vision transfrontalière. Les travaux qui y sont décrits ont pour objectif la conservation future des espèces et habitats précieux du Zwin.

Actions concrètes de réhabilitation au sein du projet LIFE+ ZTAR

I. Réhabilitation et construction de bassins d'eau douce et saumâtre



(Piet Lozie)

Nouveau bassin

Les bassins d'eau douce et saumâtre forment le biotope de reproduction du très rare crapaud calamite (*Bufo calamita*) et abritent le type d'habitat 'Dépressions humides intradunales'. Le crapaud calamite était présent dans la plaine du Zwin jusque dans les années 1980. Suite à la disparition des étangs intradunaux peu verdoyants, l'espèce a connu un recul important et a fini par disparaître de la région.

La construction de nouveaux bassins de reproduction en 2011 visait au retour de cette espèce exceptionnelle. Un monitoring ayant démontré qu'aucune population subsistante ne se trouvait dans ou aux alentours du Zwin, on se pencha sur l'introduction possible à partir de populations avoisinantes. Il en est ressorti que les populations de la côte étaient assez variées d'un point de vue génétique et qu'il subsistait suffisamment de spécimens de ces populations pour déplacer un certain nombre de rubans d'œufs de crapauds calamites, les élever et les relâcher ensuite dans le Zwin. Après les préparatifs de 2016, le crapaud calamite est à nouveau attendu dans la plaine du Zwin en 2017-2018.



2. Rajeunissement du schorre



(beeldbewust)

Schorre rajeuni

Du fait de l'ensablement qui se prolongea plusieurs années, des parties de plus en plus vastes du schorre se trouvaient de plus en plus haut. Par conséquent, les plantes typiques des slikkes et schorres avaient de plus en plus de difficulté à se développer. En 2013, pour offrir une nouvelle chance à ces espèces précieuses, une zone de 10 hectares fut émotée sur une profondeur d'environ 20 centimètres. Au cours de ce processus, la couche supérieure du sol riche en nutriments fut éliminée. Sous l'influence des marées, les slikkes et schorres ont ainsi pu rajeunir et différentes plantes comme la petite soude maritime, la salicorne et la lavande de mer ont eu l'opportunité de se développer. De même, des dizaines d'espèces d'oiseaux comme l'avocette, la pie de mer et le chevalier gambette ont été à nouveau aperçues venant se nourrir dans les riches slikkes. Cette zone est privilégiée par toutes sortes d'échassiers notamment au cours des marées, pendant la migration des oiseaux.

3. Restauration des îles de reproduction



(Piet Lozie)

Construction îles de reproduction

Le nouveau chenal, le barrage vétuste et l'ensablement du Zwin ont conduit à la disparition des îles de reproduction de la zone nord-ouest de la plaine du Zwin.

La population de renards en constante augmentation accentua le risque de prédation pendant la saison de reproduction. Il convenait donc d'améliorer l'apport d'eau de mer afin que de nouvelles îles puissent voir le jour. Ce fût possible en 2013 : le chenal nord fut à nouveau submergé, en parallèle à l'installation d'un nouveau barrage réglable sur le chenal principal.



(Piet Lozie)

Mouette mélanocéphale et mouette rieuse nicheuses

Le chenal annexe étant désormais submergé, l'eau de mer doit à présent parcourir un plus long trajet avant d'arriver dans le pré-salé. De ce fait, la sédimentation du sable se déroule principalement dans le chenal d'adduction et moins sur les îles des oiseaux.



(Misjel Decler)

Îles de reproduction des oiseaux

Le barrage réglable nous permet de contrôler le niveau de l'eau à hauteur des îles de reproduction. Pendant la période de reproduction, le niveau est maintenu plus haut (4,15 m DNG) afin d'entraver la prédation par les prédateurs au sol sur les îles aux oiseaux. En dehors de cette saison, les séparations sont éliminées et le niveau d'eau suit les marées. Pendant les travaux, le puits du barrage a été endigué et vidé. Il fut ainsi possible de travailler dans des conditions sèches, afin de faciliter l'extraction. Le sable restant a ensuite été transporté vers les Pays-Bas où il a été utilisé pour renforcer les dunes.

Au départ, les oiseaux nicheurs se sont fait attendre. Mais, deux ans après les travaux, des avocettes, sternes pierregarins et sternes naines furent de retour sur les îles. Au cours des printemps suivants, de plus en plus d'espèces sont venues y nicher. C'est ainsi qu'en 2016, pas moins de 830 couples de mouettes rieuses, 190 couples de mouettes mélanocéphales et 366 couples de sternes naines sont venus couvrir sur les îles aux oiseaux. C'est ce que l'on appelle une action réussie ! La végétation des îles est régulièrement éliminée, afin de s'assurer qu'elle reste adaptée à ces espèces cibles.

4. Gestion durable du Zwin



(Mijstel Decleer)

Vaches limousines dans le zwin

Afin de s'assurer de la gestion durable de la végétation réhabilitée, en 2014, deux grands pâturages pour ruminants ont été créés. Dans le pâturage situé le plus à l'ouest, on retrouve des moutons, alors que dans le pâturage le plus grand, ce sont des bovins qui offrent un coup de pouce à la nature. Ces ruminants ont été choisis sur la base de données historiques et pour des raisons écologiques. Jusqu'à environ la moitié du siècle dernier, la plaine du Zwin était broutée par

des troupeaux de moutons et leur berger, ou par les bovins des agriculteurs des environs. Les ruminants ont une influence importante sur le développement de la végétation. Depuis 2007, les bovins permettent de préserver l'espace naturel d'une petite partie de la plaine du Zwin. Au cours de cette période, on a déjà pu remarquer une tendance positive : le broutage a permis d'interrompre la domination du chiendent du littoral, ce qui a offert de nouvelles chances à d'autres plantes.

Grâce au pâturage des bovins, une mosaïque à petite échelle de végétations hautes et basses est apparue. Cette structure variée offre un habitat idéal pour de nombreux (petits) animaux, de sorte que la diversité a fortement augmenté.

Le pâturage périodique des troupeaux de moutons permet de s'assurer que les précieuses végétations typiques subsistent sur les digues. Une digue riche peut ainsi se développer. Les moutons apprécient également grignoter les plantes ligneuses, ce qui permet de limiter la formation de fourrés expansifs.

5. Élargissement et approfondissement du chenal du Zwin



(Piet Lozie)

Recherche archéologique, bunker WOI

À la suite de l'ensablement du chenal du Zwin, de moins en moins d'eau affluait dans la plaine. L'eau s'écoulait par conséquent avec moins de force dans la plaine du Zwin et ne parvenait pas à emporter assez de sable avec elle pour le ramener vers la mer. Cette dynamique ralentie accélère le processus d'ensablement dans le chenal.



(Misjel Decler)

Déblayage dune ouest

Dans le cadre du projet LIFE, le chenal a été approfondi et élargi entre fin 2016 et début 2017. Ainsi, à marée haute, une plus grande quantité d'eau de mer s'engouffre beaucoup plus rapidement dans la plaine. À marée basse, un flux plus puissant repart en direction de la mer. Cette dynamique accélérée permet de s'assurer qu'une quantité réduite de sable reste en arrière, ce qui ralentit l'ensablement. Le niveau du sol des végétations



(Misjel Decler)

Travaux dans le chenal du Zwin

précieuses du schorre reste de cette manière plus ou moins identique, ce qui permet aux végétations souhaitées de mieux se développer. En outre, dans un avenir proche (2019), le chenal sera étendu dans le cadre de l'extension du Zwin, ce qui permettra, une fois les travaux achevés, de faire affluer/se déverser trois fois plus d'eau de mer.

Travaux dans le chenal du Zwin



(Misjel Decler)



(© "MDK, département Kust & Waterbouwkundig Laboratorium)

Extension du Zwin

Extension transfrontalière du Zwin

Parallèlement à l'exécution du projet LIFE+, le Zwin va également s'agrandir. Pas moins de 120 hectares vont lui être annexés, dont 10 hectares aux Pays-Bas. Grâce à cette extension de la zone de marée, qui s'étendra jusqu'en 2019 (en plus de l'approfondissement et de l'élargissement du chenal), un volume d'eau supplémentaire sera disponible. Il renforcera la force de la marée descendante, et réduira encore l'ensablement. Dans le même temps, nous augmenterons la sécurité de la côte. Le sable provenant du chenal, équivalent à environ 450 000 m³, permettra de construire la plus grande partie du centre de la nouvelle digue autour de la nouvelle zone de marée transfrontalière élargie. L'extension étant validée, nous sommes protégés contre une tempête qui, selon les calculs, ne se produit qu'une fois tous les 4000 ans.

Les visiteurs pourront quant à eux profiter plus que jamais de l'extension unique de la plaine du Zwin grâce à de nouveaux chemins de randonnées pédestres ou cyclistes, points d'observation et centres d'informations. Pour en savoir plus sur ces différents développements, consultez le site www.zwininverandering.eu.



Tadorne de Belon

(Mijel Decker)

Communication et échange d'informations

Les travaux prévus dans la plaine du Zwin engendrent parfois des problèmes d'accessibilité. Afin d'informer le visiteur, des panneaux d'informations ont été installés dès le début des travaux. Ces panneaux comprennent des informations sur les travaux, sur les résultats attendus, ainsi que des projections de l'avenir. Au cours de visites du chantier, les personnes intéressées ont en outre pu voir de près la progression des travaux et constater les travaux précisément effectués. Lors du lancement du projet, tout le monde a été invité à une soirée d'informations qui s'est déroulée le 23 octobre 2011. Environ 300 personnes étaient présentes.

Différents points presse ont en outre été organisés. La conférence de presse tenue par le ministre lors du premier coup de pioche a connu un grand succès. Le point presse organisé à l'occasion de la visite d'une délégation de la Commission européenne et au cours de laquelle les premiers moutons ont été lâchés dans le Zwin a lui aussi été particulièrement suivi.

L'évolution des travaux a été retranscrite dans quatre petites vidéos visant à expliquer les objectifs des actions entreprises sur le terrain. Ces films ont été diffusés via différents médias et peuvent être visionnés

sur le site web www.lifenuatuurztar.be. Ce site web comprend également toutes les informations relatives au projet et est régulièrement mis à jour avec du texte et des images des différentes actions et activités. Les communiqués de presse et autres avis sont également publiés sur ce site web.

Une conférence internationale s'est tenue en clôture du projet. Les résultats des différentes mesures prises ont été présentés à un public de spécialistes nationaux et internationaux. D'autres projets ont également été exposés. Plusieurs experts ont en outre abordé divers sujets comme les services écosystémiques, la gestion de la nature dans les estuaires et les changements climatiques. Les résultats et contributions de cette conférence ont été réunis et sont disponibles sur le site web ZTAR.

En dehors de ces actions, le projet a également été commenté au cours d'activités publiques dans et autour du Zwin, comme **Zwin binnenstebuiten** et **Zwin op stellen**.



La ministre Joke Schauvliege, le ministre Ben Weyts et la députée Carla Schonknecht



Jolies images aériennes

(beeldbewust)

Premiers résultats et conclusions

Tout comme les précédents projets de réhabilitation de la nature LIFE à la côte flamande, ce projet, qui s'est achevé le 31 décembre 2016, a plus que répondu aux attentes. Les plantes et animaux caractéristiques de la région sont de retour en grand nombre et, au printemps, les oiseaux enchantent la plaine. Les visiteurs de la plaine du Zwin sont également très enthousiastes quant au résultat. Avec le retour continu des oiseaux nicheurs et la profusion de fleurs, ils peuvent savourer pleinement la grandeur retrouvée du Zwin.

Outre la réhabilitation, les projets européens apportent une valeur ajoutée exceptionnelle au dialogue entre les différentes parties actives ou impliquées dans l'espace projet. Ainsi, le lien avec les autorités locales a été renforcé et on travaille au-delà de la frontière nationale avec les instances néerlandaises impliquées. Le bon déroulement des travaux est dû aux mises au point régulières et à la collaboration intense au-delà des

frontières. C'est ainsi qu'ils sont parvenus avec le projet ZTAR et l'extension du Zwin à réaliser et à conserver les objectifs européens pour la nature.

Les travaux de réhabilitation et de conservation de la nature au sein et autour du Zwin ne sont donc pas encore terminés. Les travaux d'extension transfrontaliers du Zwin se prolongeront jusqu'en 2019. Le Zwin s'étendra alors sur 333 hectares. Avec la réserve naturelle environnante, il formera une réserve naturelle d'environ 600 hectares de nature européenne de premier plan.

À l'extérieur, on s'implique également beaucoup pour la conservation et le développement de la nature accessible dans la région du Zwin. L'homme et les animaux peuvent donc encore s'attendre à un bel avenir.

Vous souhaitez en savoir plus ou vous avez encore des questions ?

Surfez sur www.lifenatuurztar.be

Ou prenez contact avec :

Agentschap voor Natuur en Bos

Koning Albert I laan 1.2, bus 74

8200 BRUGGE

02 553 81 02

www.natuurenbos.be

